

PROGRAMME DE FORMATION-ACTION

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Objectifs opérationnels de formation

Connaitre les repères essentiels du cadre légal de la démarche QVT et de la prévention des RPS,
Comprendre les raisons d'agir sur ces thématiques,
Connaitre les modalités de traitement des alertes, de réalisation de diagnostic et les critères de qualité d'un plan d'actions,
Être en capacité de proposer des mesures visant à favoriser la Qualité de Vie au Travail.

Contenus

Les repères essentiels du cadre légal des RPS, de la QVT. de la prévention du harcèlement au travail;
Les enjeux de ces démarches, ressemblances et différences ;
Réaliser un état des lieux dans son Entreprise ou répondre à une alerte: Pourquoi ? A quel moment ?
Comment ? Avec qui ?
Pistes pour une feuille de route (selon les besoins du participant)

Participants :

Direction, DRH, Managers, Responsables en fonction transverse, toute personne désignée par l'entreprise.

Durée :

Etape 1 : Ingénierie - ½ jour à 1 jour.
Etape 2 : formation-action 2 jours – 14 heures

Prérequis :

Pas de prérequis.

Validation des acquis :

La participation individuelle à l'élaboration collective de la note de cadrage permettra la validation des acquis.

Lieu et date :

A définir avec l'entreprise

Méthode pédagogique et modalité :

Apports théoriques et méthodologiques, analyses de situations concrètes à partir de vidéos et de l'expérience des participants.

Organisation en INTRA Entreprise

Responsable pédagogique :

Nathalie Gonez, formatrice certifiée INRS et référencée comme consultante RPS par les DREETS Hauts de France et Ile de France.

Information et contact :

Nathalie Gonez.

Tel : 09 80 97 38 97 ou contact@gps-site.fr

